

INTITULE DU POSTE : CHARGE-E D'OPERATION BATIMENT**MISSIONS :**

Représente et assiste la Ville sur les plans technique, administratif et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructuration lourde du patrimoine bâti de la collectivité

ACTIVITES PRINCIPALES :**Assistance au maître d'ouvrage dans le processus décisionnel des projets de bâtiment**

- Analyse technique des besoins en matière de construction et d'entretien,
- Audits techniques,
- Études d'opportunité et de faisabilité,
- Déterminer les coûts les délais, les contraintes

Pilotage du programme

- Pilotage des projets bâtiments faisant l'objet d'opération (études en phase programmation, procédures de consultation de maîtrise d'œuvre, études de conception, analyse des offres, etc.)
- Contrôle des maitrises d'œuvre
- Interlocuteur des bureaux de contrôle, des SPS
- Suivi des opérations d'un point de vue opérationnel et budgétaire,
- Appliquer le code de la construction et de l'urbanisme

Représentation de la Ville en tant que maître d'ouvrage,

- Conduite et direction de chantier,
- Contrôle des normes, des règles de sécurité, des coûts, des délais
- Coordination avec les différents services, les intervenants, les prestataires
- Participer à la communication et la concertation du projet
- Préparer en transversalité les opérations de mise en service de l'équipement : assurance, contrats de maintenance, organigramme de clés, signalétique, gestion des accès, etc.

Mission ponctuelle de gestion des activités de régie aux côtés du DST**RATTACHEMENT :** Direction des Services Techniques

Ligne hiérarchique : Directeur des Services techniques

RELATIONS FONCTIONNELLES : Relations fréquentes avec les entreprises, les institutions et les usagers

Relations avec les services municipaux, notamment les services financier, urbanisme, marchés publics, etc.

CONDITIONS STATUTAIRES : Cadre d'emploi des techniciens territoriaux

MODALITES D'EXERCICE :

Base horaire 35h hebdomadaires : 8h30-12h00 / 13h30 – 17h00
Travail en bureau, déplacements fréquents (permis B exigé)

COMPETENCES ET SAVOIRS

- Méthodes d'analyse de l'audit et des diagnostics réglementaires,
- Préservation et valorisation des patrimoines
- Connaissance de la loi MOP
- Expertise des techniques de construction (tous corps d'état), de la qualité environnementale du bâtiment,
- Règlementation de l'accessibilité
- Méthodes d'organisation de chantiers
- Règlement de sécurité
- Dessin de construction et techniques de conception assistée par ordinateur

- Méthode de conduite de projets
- Connaissance en concertation et dialogue
- Code du travail

EVOLUTION DU POSTE :

Evolution du poste en fonction de l'évolution du projet, du contexte, des orientations politiques et de l'évaluation effectuées.